

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Sion-les-Mines, dûment convoqué le 24 AVRIL 2025, s'est réuni en session publique ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno DEBRAY, Maire.

Président de séance : Monsieur Bruno DEBRAY, Maire. En présence de l'ensemble des membres du conseil municipal à l'exception de :

Absentes excusées : Patricia MAGNEN, Lise BODIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Laetitia LEBAIN

2025-021 CFU 2024 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Il est présenté au Conseil municipal, pour le budget principal de la commune de Sion les mines, le compte financier unique 2024, le budget primitif de 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser à recouvrer et l'état des restes à payer.

Les résultats du budgets principal de la commune de Sion les mines pour l'exercice 2024 s'établissent dans le tableau suivant :

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 447 456,61	1 419 324,00	2 866 780,61
	Recettes réalisées (1)	B	1 492 473,63	1 473 511,10	2 965 984,73
	Restes à réaliser	C	40 000,00	0,00	40 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 200 200,00	1 998 752,29	3 198 952,29
	Dépenses réalisées (1)	E	321 828,57	1 278 666,43	1 600 495,00
	Restes à réaliser	F	345 980,00	0,00	345 880,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	1 170 645,06	194 844,67	1 365 489,73
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-233 498,95	565 670,63	332 171,68
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	937 146,11	760 515,30	1 697 661,41
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-305 880,00	0,00	-305 880,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	631 266,11	760 515,30	1 391 781,41

FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement 2024 est de 194 844,67 €
 Le résultat antérieur reporté est de 565 670,63 €
 Résultat de clôture (fonctionnement) 760 515,30 €

Le résultat cumulé de fonctionnement fin 2024 est donc de 760 515.30 euros

INVESTISSEMENT

Le résultat d'investissement 2024 de 1 170 645,06 €
 Le résultat antérieur reporté est de - 233 498,95 €
 Le solde (investissement) de clôture 2024 937 146,11 €
 Le solde des RAR de l'année 2024 est de - 305 880,00 €
 (345880 en dépenses et 40000 en recettes)
 Résultat cumulé 631 266,11 €

Ces résultats sont conformes au tableau de l'état B1 du CFU issu de votre comptabilité.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-31

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Considérant la concordance des écritures du maire et celle du comptable

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, y compris la journée complémentaire,
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
Monsieur le Maire, ayant qui la séance durant la délibération, et ayant confié la présidence au 1^{er} adjoint,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré sous la présidence du 1^{er} adjoint, décide, à l'unanimité,

- D'approuver le CFU 2024 du budget principal tel que présenté ci-dessus
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne résolution de cette délibération,

2025-022 – AFFECTATION RESULTAT 2024

Exposé,

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître

Les reports	
Déficit de la section d'investissement de l'année antérieure	- 233 498.95 €
Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure	565 670.63 €
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution de la section d'investissement de	1 170 645.06 €
Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de	194 844.67 €
Reste à réaliser 2024 à terminer, sur l'exercice 2025	
En dépenses pour un montant de 345 880,00 €	
En recettes pour un montant de 40 000,00 €	

Le résultat de la section fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Il est proposé de verser au compte en réserve 1068 (investissement) un montant de 595 965,00 € et en excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) pour un montant de 164 550,30 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

D'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement du budget principal de la commune de Sion les mines pour le crédit du compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » du budget primitif de l'exercice 2025 pour un montant de 595 965.00 €

D'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement du budget principal de la commune de Sion les mines par le crédit du compte 002 « excédent de fonctionnement » du budget primitif de l'exercice 2025 pour un montant de 164 550.30 €

D'affecter le résultat cumulé d'investissement du budget principal de la commune de Sion les Mines, par le crédit du compte 002 « solde d'exécution de la section d'investissement du BP 2025 pour un montant de 937 146.11 €

Dit que les restes à réaliser d'investissement du BP de la commune de Sion les mines sont repris en dépenses pour un montant de 345 880.00 euros en dépenses d'investissement et de 40 000, 00 en recettes selon leur imputation au BP 2025

D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

2025-023 – BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025

Exposé,

Le conseil municipal est invité à voter, chapitre par chapitre les crédits du budget primitif de la commune de Sion les Mines pour l'exercice 2025, intégrant les RAR 2024, le document se présentant ainsi qu'il suit :

1. La section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025 en €
Chapitre 011 charges à caractère général	593 000.30
Chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés	664 000.00
Chapitre 014 atténuations de produits	2500.00
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	235 500.00
Chapitre 66 Charges financières	17 500.00
Charge 67 Charge exceptionnelles	1000.00
Chapitre 042 opération d'ordre de transferts entre sections (dotations)	50 000.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (réelle et ordre)	1 565 000.30

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025 en €
Chapitre 002 résultat reporté de fonctionnement	164 500.30
Chapitre 013 Atténuation de charges	20 000.00
Chapitre 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	82 000.00
Chapitre 73 Impôts et taxes	155 550.00
Chapitre 731 Fiscalité directe	553 500.00
Chapitre 74 Dotations, subventions et participations	488 900.00
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	100 000.00
Chapitre 76 Produits financiers	500.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 565 000.30

2. La section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025 en €
Chapitre 16 Emprunt et dettes assimilées	65 000.00
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	41 000.00
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	15 000.00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	88 500.00
Chapitre 23 Immobilisation en cours	1 250 000.00
Chapitre 040 opération d'ordre de transferts entre sections	50 000.00
Chapitre 041 opération de patrimoine	25 000.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 830 380.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2025 en €
Chapitre 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	937 146.11
Chapitre 10 Dotation	630 965.00
Chapitre 13 Subvention d'investissement	184 000.00
Chapitre 040 opération d'ordre de transferts entre sections	50 000.00
Chapitre 041 opération de patrimoine	25 000.00
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	1 867 111.11

Le Conseil municipal après en avoir, délibéré, DECIDE à l'unanimité,

- D'adopter le budget primitif du budget principal de la commune de Sion les mines pour l'exercice 2025 comme présentés ci-dessus
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération

2025-024 – CFU BUDGET ANNEXÉ ASSAINISSEMENT 2024

Exposé,

Il est présenté ci-après le CFU du budget annexe assainissement pour l'exercice 2024,

En euros

			INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES	BP 2024	A	429 314.85	138 137.17	567 452.02
	Recettes réalisées	B	423 774.97	137 923.87	
	RAR 2024	C	0	0	0
DEPENSES	Autorisation budgétaire totale	D	159 202.39		
	Dépenses réalisées	E	43 782.87	60 609.82	
	RAR 2024	F	0	0	0
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	379 992.10	77 314.05	457 306.15
Résultats reportés antérieurs	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	270 112.46	0	270 112.46
Solde (invsmt) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent / déficit	G + H	109 879.64	77 314.05	187 193.69
Différence entre les RAR	RAR (+/-)	I = C - F	0	0	0
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	109 879.64	77 314.05	187 193.69

Le Conseil municipal après en avoir délibéré sous la présidence du 3^{ème} adjoint, décide, à l'unanimité,

- D'approuver le CFU 2024 du budget annexe d'assainissement présenté ci-dessus,
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne résolution de cette délibération,

2025-025 – AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Exposé,

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le CFU qui fait apparaître

Les reports

Déficit de la section d'investissement de l'année antérieure

- 270 112.46 €

Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure 0 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution de la section d'investissement de 379 992.10 €

Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de 77 314.05 €

Le résultat de la section fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Il est proposé de verser au compte en réserve 1068 (investissement) un montant de 0 € et en excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) pour un montant de 77 314.05 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité,

D'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement du budget principal de la commune de Sion les mines pour le crédit du compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » du budget primitif de l'exercice 2025 pour un montant de 0 €

D'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement du budget principal de la commune de Sion les mines par le crédit du compte 002 « excédent de fonctionnement » du budget primitif de l'exercice 2025 pour un montant de 77 314.05 €

D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

2025-026 – BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2025

Exposé,

Il est présenté ci-après les sections de fonctionnement et d'investissement du budget prévisionnel 2025 pour le budget annexe assainissement.

1. Section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025
Chapitre 011 charges à caractère général	94 314.05
Chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés	30 000.00
Chapitre 022 Dépenses imprévues	1 500.00
Chapitre 66 Charges financières	15 000.00
Chapitre 042 opération d'ordre de transferts entre sections (dotations)	42 000.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	182 814.05

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025
Chapitre 002 résultat reporté de fonctionnement	77 314.05
Chapitre 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	70 000.00
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	2 500.00
Chapitre 042 opération d'ordre de transferts entre sections	33 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1+2	182 814.05

2. Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025
Chapitre 16 Emprunt et dettes assimilées	30 000.00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	10 000.00
Chapitre 23 Immobilisation en cours	78 879.64
Chapitre 040 opération d'ordre de transferts entre sections	33 000.00
Chapitre 041 opération de patrimoine	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	151 879.64

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2025
Chapitre 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	109 879.64
Chapitre 040 opération d'ordre de transferts entre sections	42 000.00
Chapitre 041 opération de patrimoine	
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	151 879.64

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité,

D'adopter le budget primitif du budget annexe d'assainissement de la commune de Sion les mines pour l'exercice 2025 comme présentés ci-dessus

D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération

2025-027 – CFU 2024 – LOTISSEMENT LA MASSERIE

LOTISSEMENT LA MASSERIE (M57) - LOTISSEMENT SION LES MINES – LA MASSERIE - CFU - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	23 949,96	23 949,96
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	23 949,96	23 949,96
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	0,33	0,33
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	0,33	0,33
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	23 949,63	23 949,63
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	-23 949,63	-23 949,63
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	0,00	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00

Monsieur le Maire, ayant qui la séance durant la délibération, et ayant confié la présidence au 3^{ème} adjoint,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, sous la présidence du 1^{er} adjoint, décide, à l'unanimité,

- D'approuver le CFU 2024 du lotissement La masserie
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne résolution de cette délibération,

2025-028 – CFU 2024 – LOTISSEMENT BEAUREGARD

Exposé,

**LOTISSEMENT BEAUREGARD (M57) - LOTISSEMENT SION LES MINES -
BEAUREGARD - CFU - 2024**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	23 949,96	23 949,96
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	23 949,96	23 949,96
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	0,33	0,33
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	0,33	0,33
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	23 949,63	23 949,63
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	-23 949,63	-23 949,63
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	0,00	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00

Monsieur le Maire, ayant qui la séance durant la délibération, et ayant confié la présidence au 1^{er} adjoint,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- D'approuver le CFU 2024 du lotissement Beauregard
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne résolution de cette délibération,

Informations diverses

L'ordre du jour et les informations étant épuisé, le conseil municipal est clos à 21h30

Le secrétaire

Laetitia LEBAIN



le Maire



DEBRAY Bruno

